

Octobre 2016

Agenda

La viande bio à la Foire de Marseille : vendredi 30 septembre au Parc Chanot

Au cours de la foire auront lieu diverses présentations liées à l'élevage bio. Retrouvez de la documentation le vendredi 30 septembre sur le stand d'Interbev.

La Terre est notre métier : Salon professionnel à Rétiers (35) les 28 et 29 septembre

Ce salon des professionnels de la bio a lieu tous les 2 ans et regroupe une centaine d'exposants, toutes filières, spécialisés dans l'agriculture biologique.

Plus d'infos : <http://www.salonbio.fr/>

La bio au sommet de l'élevage : le 06 octobre de 9h30 à 12h (Cournon d'Auvergne)

Le sommet de l'élevage aura lieu cette année du 05 au 07 octobre à Cournon d'Auvergne. Parmi les conférences et démonstrations, l'élevage bio aura une place prépondérante avec un stand qui lui est réservé. Une conférence sur la croissance de la viande bio aura lieu le 06 octobre à 9h30.

Plus d'infos : <http://www.agencebio.org/agenda/la-bio-au-sommet-de-lelevage>

Casdar Agneaux bios : restitution et visite d'une exploitation ovine bio : jeudi 13 octobre à 14h à Ancelle (05)

Le Casdar Agneaux bios touche à sa fin. Le projet a livré des résultats montrant qu'il est possible pour une exploitation ovine bio d'avoir des performances techniques et économiques élevées. La visite d'une exploitation qui a été enquêtée pour ce projet aura lieu le 13 octobre.

Plus d'infos : Patrick Quinquet, 04 92 52 84 72

Penser l'alimentation de demain : Nature, bio, des idées qui changent le monde : vendredi 4 octobre 2016 à Paris

Colloque organisé par le CNRS et regroupant diverses interventions liées à l'alimentation, la santé, l'agriculture biologique.

Plus d'infos : <http://food20.fr/penser-lalimentation-de-demain-nature-bio-idees-changent-monde/>

Les infos techniques

Fabriquer son propre baume pour les soins des animaux : quelques principes

De plus en plus d'agriculteurs souhaitent fabriquer eux-mêmes leurs préparations à appliquer aux animaux pour des soins de bases (traumatismes musculaires, problèmes cutanés, etc...).

Le principe de base

Un baume est généralement constitué d'une substance qui va servir de « support » pour accueillir une ou plusieurs matières actives, souvent des huiles essentielles. Les baumes les plus classiquement

rencontrés sont à base de karité, ou de cire d'abeille, parfois en mélange avec de l'huile végétale. Il s'agit donc d'un corps gras permettant une bonne dilution des huiles essentielles ajoutées.

Quelques précautions doivent être prises en compte. En effet, il est indispensable de ne pas exagérer les concentrations d'huiles essentielles, des doses trop fortes pouvant entraîner des empoisonnements plus ou moins sérieux (cf. ci-dessous). De plus, un mélange de 3 ou 4 huiles essentielles maximum est préconisé, pour éviter de vouloir multiplier les effets.

Rappel sur les fonctions des huiles essentielles

Pour un baume vulnérable il est conseillé de mélanger 3 huiles essentielles aux fonctions différentes afin que ce baume ait un spectre d'action assez large :

- Une favorisant la circulation, et donc permettant à l'organisme de guérir plus rapidement (cyprès, teatree, pin sylvestre, etc...)
- Une stimulant l'immunité (laurier, teatree)
- Une ayant des propriétés antalgique (lavande par exemple)

Ces 3 types huiles additionnent suffisamment de propriétés pour obtenir un baume vulnérable de base, c'est-à-dire assez polyvalent pour soigner une large gamme de traumatismes classiques. Il est possible d'ajouter une quatrième huile essentielle aux propriétés plus spécifiques pour soigner un traumatisme en particulier :

- Une huile aux propriétés antifongiques (huile avec phénols comme la girofle)
- Une anti-bactérienne (girofle, thym à linalol)
- Une anti-inflammatoire (Eucalyptus citriodora)
- ...

Calculer la bonne concentration en huiles essentielles lors de la préparation

L'objectif est d'intégrer les huiles essentielles au corps gras pour former le baume en ajustant les concentrations de sorte à obtenir la dose souhaitée d'huiles essentielles à chaque application de baume.

On considère que 1 ml d'huile essentielle équivaut à environ 35 gouttes apportées au doseur et qu'une application de baume correspond généralement à 15 ml appliqués localement. On cherche à limiter l'application à 1 goutte/10 kg de poids vif pour deux ou trois applications quotidiennes), ce qui correspond à la dose minimale efficace (la dose pleinement efficace est considérée autour de 3 gouttes/10 kg de poids vif, et au-delà de 5 gouttes/10 kg de poids vif, la concentration est considérée comme dangereuse pour l'organisme).

Pour une brebis atteignant 60 kg, on cherche donc à appliquer en une seule fois l'équivalent de 6 gouttes d'huiles essentielles, avec un apport de 15 ml, soit :

- $6/35 = 0.17$ ml – Soit un dosage à $0.17/15 = 1.1$ %

La concentration en huiles essentielles du baume doit donc être équivalente à 1,1% environ. Si la préparation se fait pour 150 ml de baume, il faudra apporter l'équivalent de 1,1% en huiles essentielles, soit 1.6 ml. Cela correspond à 56 gouttes d'huiles essentielles à ajouter au corps gras.

Il est recommandé de mettre la même quantité de chaque huile choisie dans le mélange. Mais si on cherche à réaliser un baume aux propriétés spécifiques, alors il est possible d'augmenter la proportion d'une des huiles par rapport aux autres.